

LOIRE-ATLANTIQUE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/06/2014

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

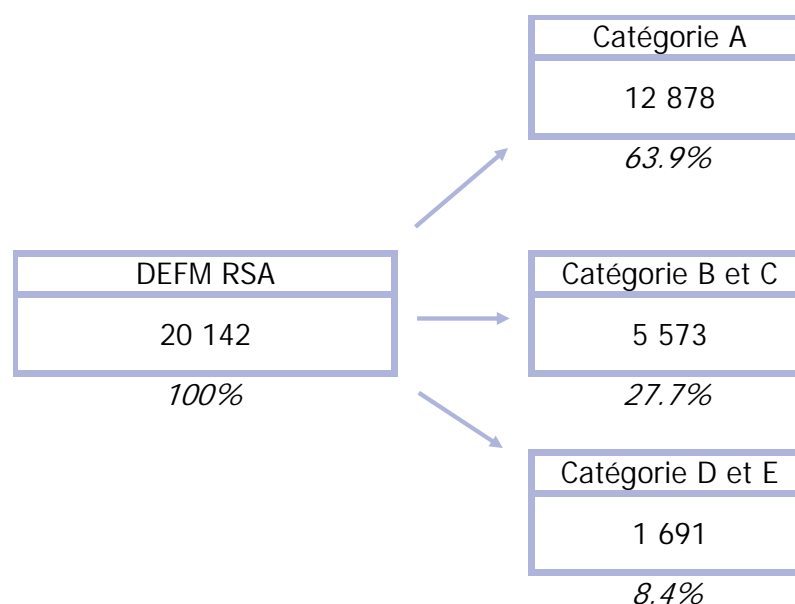
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2014, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire-Atlantique s'établit à 18 451 (20 142 en incluant les catégories D et E), soit une légère amélioration par rapport au mois dernier (-0,6% ; -114 par rapport à fin mai 2014).

Les bénéficiaires du RSA représentent 18,2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (63,9%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (37,9% contre 27,7%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – LOIRE-ATLANTIQUE



En Pays de la Loire, à fin mars 2014, on dénombrait 50 484 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2014, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 11,1% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +4,3% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

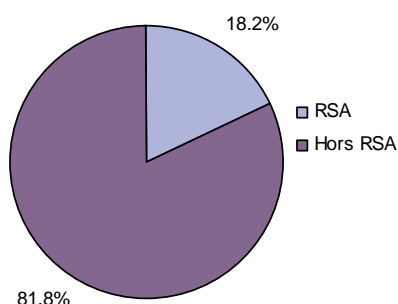


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 20 100 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (63,9% sont en catégorie A, 27,7% en catégories B et C).

En juin 2014, 18 451 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (18,2% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (79,5%). Parmi ces droits payables, 63,0% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, seuls les demandeurs d'emploi en catégorie D sont en diminution (-5,2%). Les autres catégories progressent. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+23,0%).

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	2 289	8 221	938	1 430	12 878	12.1%
Catégorie B	595	566	717	719	2 597	8.5%
Catégorie C	900	451	319	1 306	2 976	23.0%
TOTAL A,B,C	3 784	9 238	1 974	3 455	18 451	13.2%
Catégorie D	117	139	63	136	455	-5.2%
Catégorie E	240	263	185	548	1 236	7.8%
TOTAL	4 141	9 640	2 222	4 139	20 142	12.4%

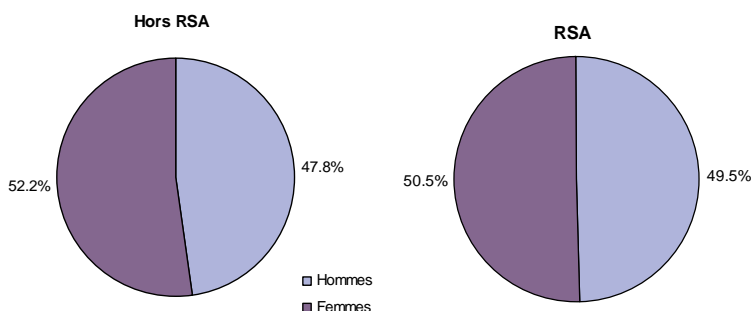
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

50,5% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 13,9 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 12,6 points et seulement 5,2% d'entre eux perçoivent le RSA.

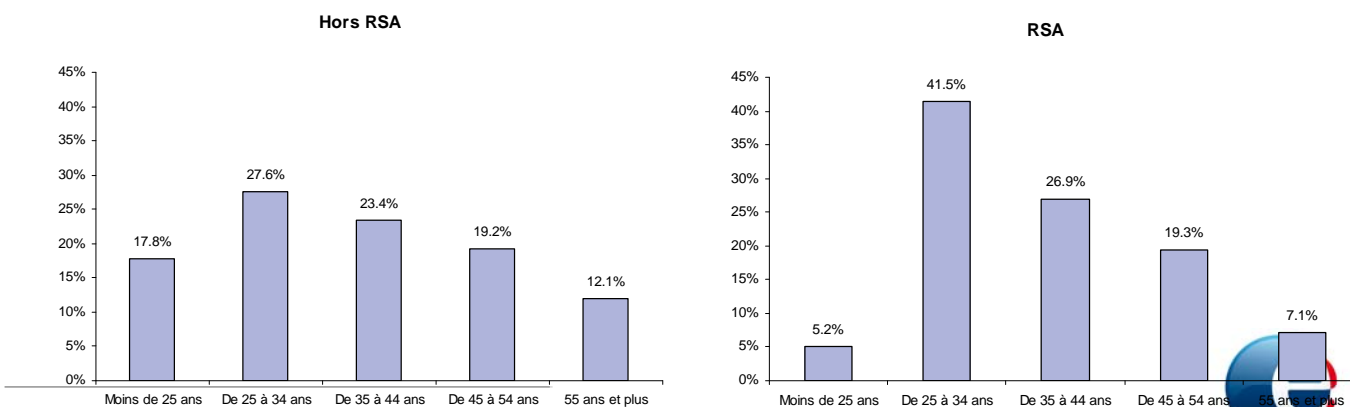
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	14.7%	13.0%
NIV III	14.0%	9.0%
NIV IV	22.9%	20.0%
NIV V	37.7%	39.0%
NIV V bis	4.8%	7.8%
NIV VI	5.9%	11.2%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	2.1%	3.3%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	19.5%	20.5%
Employés non qualifiés	13.6%	20.4%
Employés qualifiés	46.5%	45.0%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	18.3%	10.6%

39,0% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (20,0%) et les hauts diplômés (13,0%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation

dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac+2 enregistrent l'écart le plus important (-5,0 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (11,2% contre 5,9%).

45,0% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (20,5%) et les employés non qualifiés (20,4%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-7,7 points) et les employés qualifiés (-1,5 point). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+19 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 6,8 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 1,2 point entre les deux populations.

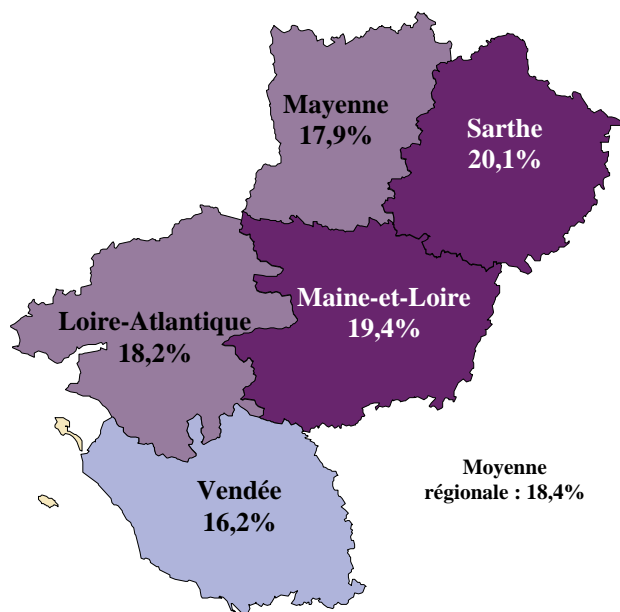
TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	1173	2
K1304 Services domestiques	832	3
K1303 Assistance auprès d'enfants	687	1
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	472	6
N1103 Magasinage et préparation de commandes	426	4
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	398	7
N1105 Manutention manuelle de charges	398	10
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	382	16
D1505 Personnel de caisse	345	26
F1606 Peinture en bâtiment	344	12
K1302 Assistance auprès d'adultes	311	15
A1203 Entretien des espaces verts	297	20
G1605 Plonge en restauration	297	46
M1607 Secrétariat	296	5
D1507 Mise en rayon libre-service	278	13

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 1 173 bénéficiaires, soit 6,4% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec plus 800 demandeurs (4,5%) et l'assistance auprès d'enfants (3,7%) avec près de 700 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, la vente en habillement et accessoires de la personne, le personnel polyvalent des services hospitaliers, la manutention manuelle de charges, la peinture en bâtiment et l'assistance auprès d'adultes semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. Plusieurs métiers font leur apparition pour la population RSA. C'est le cas de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (16^{ème} Hors RSA), l'entretien des espaces verts (20^{ème} Hors RSA), le personnel de caisse (26^{ème} Hors RSA) et la plonge en restauration (46^{ème} Hors RSA).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT



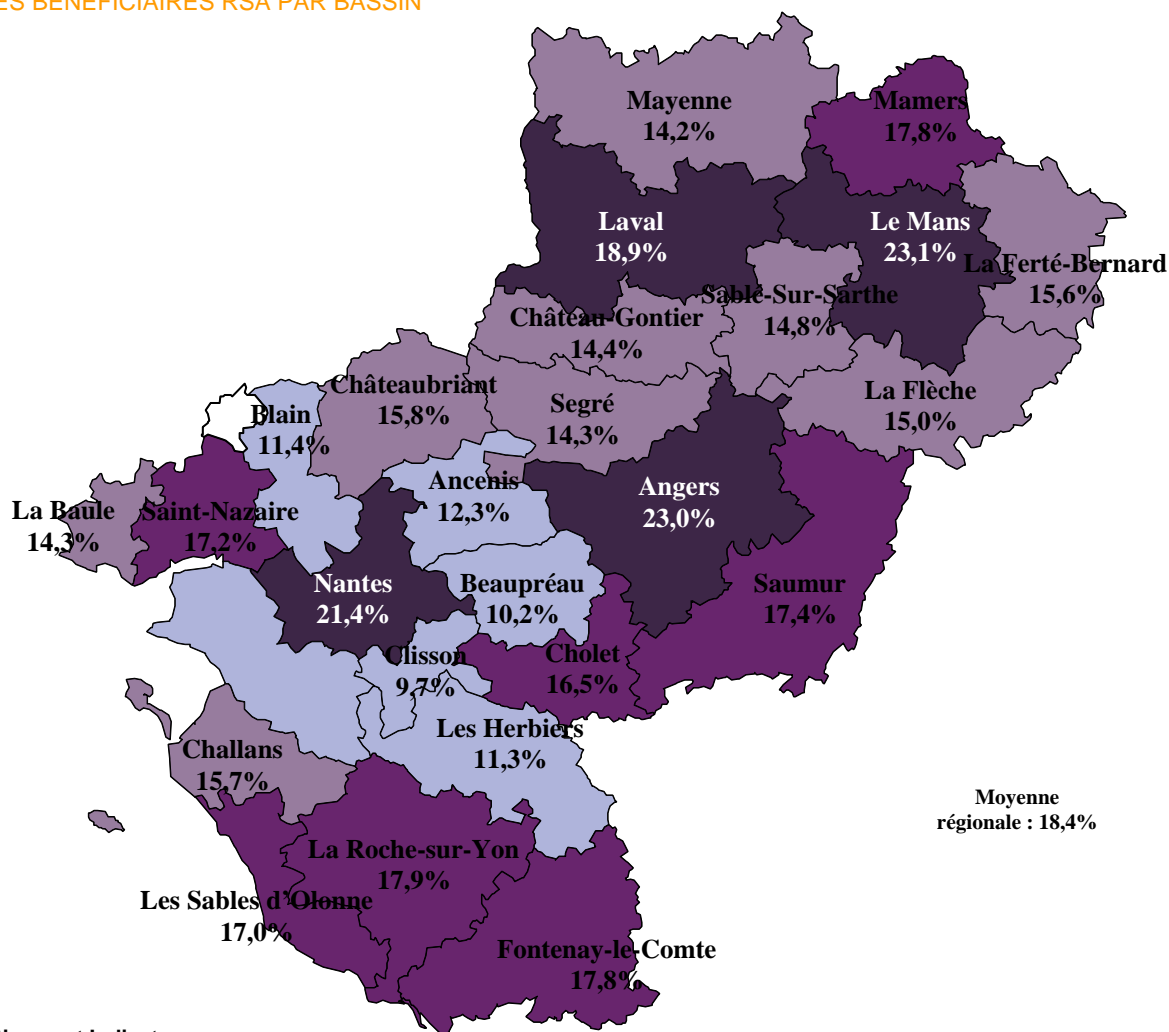
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,1% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (17,9%) et la Loire-Atlantique (18,2%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (16,2%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (23,1%), d'Angers (23,0%), de Nantes (21,4%) et de Laval (18,9%). La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (17,9%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 17,2%.

Parmi les bassins ruraux, Mamers et Fontenay le Comte (17,8%) reste les plus concernés. Cependant le poids des bénéficiaires RSA n'est pas uniforme. Clisson connaît le taux le plus faible avec 9,7% de bénéficiaires RSA contre 17,4% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Karim KHETIB
Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

SERVICE ETUDES ET EVALUATION – POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE